



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 145-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.239

Déposée le : 15.06.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Abplanalp (Brienzwiler, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Plateforme pour le recensement des données agricoles

En tant que chef d'un office de recensement depuis 1997, j'ai pu suivre toute l'évolution de la plateforme GELAN. Or, ces dernières années, celle-ci a fait l'objet de plusieurs mises à jour insuffisantes et de développements peu conviviaux. Des éclaircissements sur certains points seraient profitables et me permettrait ainsi qu'à d'autres personnes de prendre des décisions éclairées.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quels cantons, outre ceux de Berne, de Soleure et de Fribourg, utilisent le système GELAN pour répondre aux exigences des autorités fédérales en matière de recensement des données agricoles ?
2. Avec quels systèmes les autres cantons travaillent-ils (liste exhaustive souhaitée) ?
3. À combien s'élèvent les coûts prévus pour la maintenance et les mises à jour de la plateforme pour les six prochaines années ?
4. A-t-on jamais étudié la pertinence d'un passage à un autre système, tant d'un point de vue financier qu'opérationnel ? Si oui, cette analyse a-t-elle été menée par le passé ou est-elle envisagée pour un avenir proche ?

Destinataire

– Grand Conseil